

PERMANENCE DU (sous réserve de l'évolution sanitaire face au Covid-19)					
		DEPUTE	GAEL	LE BOHEC	
VILLES	JOUR ET HORAIRES	MOIS DE FEVRIER	MOIS MARS	MOIS DE AVRIL	MOIS DE MAI
GOVEN Mairie (Sur rendez-vous)	VENDREDI 10H00/12H00	12			7
VAL D'ANAST Le Chorus (Sur rendez-vous)	JEUDI 14H30/16H30		11		
PLELAN-LE-GRAND Mairie (Sur rendez-vous)	VENDREDI 15H00/17H00	5		2	
PAIMPONT Mairie (Sur rendez-vous)	VENDREDI 14H00/16H00		5		
TRESBOEUF Mairie (Sur rendez-vous)	VENDREDI 15H00/17H00			16	
BAIN DE BRETAGNE Mairie (Sur rendez-vous)	JEUDI 14H30/16H30	26			27
BAINS SUR OUST Mairie (Sur rendez-vous)	VENDREDI 15H00/17H00		26		21
SAINTE ANNE SUR VILAINE Mairie (Sur rendez-vous)	VENDREDI 14H00/16H00			23	
REDON 3 rue Charles Sillard		Sur Rendez-Vous			
GUIPRY-MESSAC 74 bis avenue de la gare	Du LUNDI au VENDREDI	TOUTES (Sur	LES rendez-	SEMAINES vous)	

Pour les demandes de rendez-vous, prendre contact au minimum une semaine à l'avance auprès de Monsieur Nicolas Elleouet, Nicolas.Elleouet@clb-an.fr ou 06.78.54.42.52 de Madame Kathleen Tattevin, Kathleen.Tattevin@clb-an.fr ou 06.49.31.52.40
Les permanences sont assurées par le Député ou son collaborateur